



# RÈGLEMENT - PIÈCES GRAPHIQUES

PLANCHES DE ZONAGE

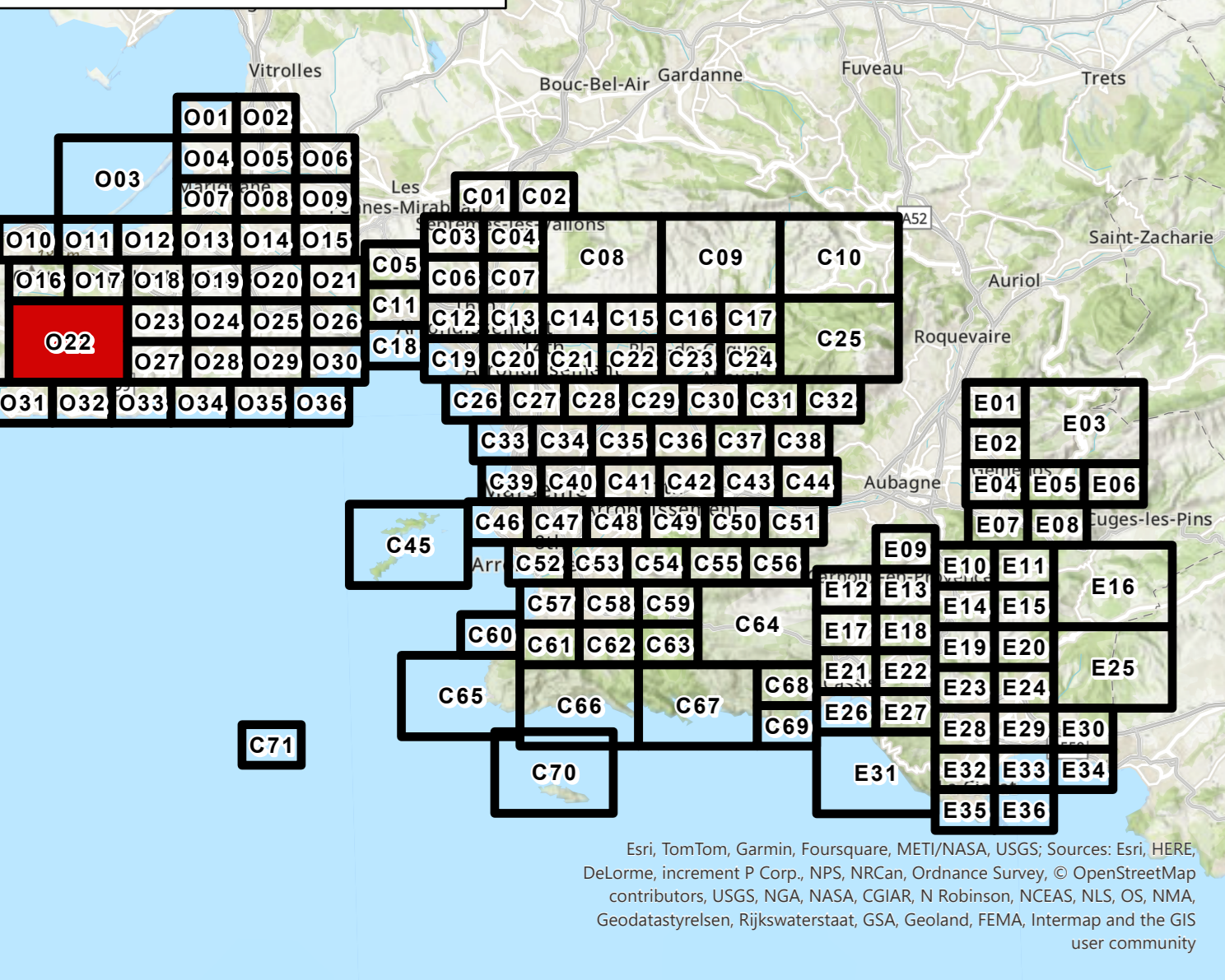
**Ouest-22**

PLUi approuvé le 19 décembre 2019


**Modification 3**  
**approuvée le 18/04/2024**  
**CHÂTEAUNEUF-LES-MARTIGUES,**  
**ENSUES-LA-REDONNE,**  
**SAUSSET-LES-PINS**



## Tableau d'assemblage



<b>Urbanisme</b> <b>URBANISME</b> Limite de zone Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielle Planche de détail Polygone constructible <b>EMPLACEMENTS RÉSERVÉS</b> Emplacement réservé pour voirie Autre emplacement réservé Servitude pré-localisation pour équipement <b>Patrimoine</b> <b>PATRIMOINE URBAIN ET ARCHITECTURAL</b> Élément remarquable Élément remarquable faisant l'objet d'une fiche Espace d'accompagnement remarquable Axe urbain remarquable Forme d'habitat spécifique Quartier en balcon remarquable Canal de Marseille et dérivations <b>Risques</b> <b>INONDATION</b> Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours Centre urbain Zone inconstructible Zone inconstructible à afa faible ou modérée Zone à prescriptions renforcées Zone à prescriptions simples Cuvette inondable Axe d'écoulement concentré Axe d'écoulement diffus Voie inondable <b>MOUVEMENT DE TERRAIN</b> Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours Mouvement de terrain à Marseille Zone inconstructible Zone à prescriptions Glissement de terrain Zone à prescriptions simples Zone à prescriptions renforcées Zone à prescriptions simples Recul du trait de côte Zone inconstructible Zone à prescriptions renforcées Zone à prescriptions simples <b>INCENDIE DE FORÊT</b> Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours Zone inconstructible Zone à prescriptions renforcées Zone à prescriptions simples <b>Fond de Plan</b> Parcelle Bâti dur Bâti léger Élément de repère Plaque ou Plan d'eau Cimetière	<b>PREScriptions DE HAUTEUR</b> Sur les deux côtés d'un axe en rez de chaussée Sur un côté d'un axe en rez de chaussée Sur un secteur Prescription de vue <b>PREScriptions D'IMPLANTATION</b> Implantation imposée Marge de recul Marge réglementaire "centre de ville" Polygone d'implantation <b>MIXITES SOCIALES ET FONCTIONNELLES</b> Secteur de mixité sociale Activités commerciales et de services Linéaire de protection Linéaire de protection strict Linéaire d'interdiction Podarité commerciale Pôle de vie Podarité tertiaire <b>DIVERS</b> Servitude d'attente d'un projet Bâtiment pouvant changer de destination Secteur de richesse du sol ou sous-sol Espace vert protégé Catégorie 1 Catégorie 2 Catégorie 3 Catégorie 4 Catégorie 5 Alignement végétal Terrain cultivé à protéger Trame Verte et Bleue à étudier pour l'ouverture à l'urbanisation
--	---



Ouest-16

Ouest-17

Ouest-23

Ouest-27

Ouest-32

Ouest-33